



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 3 juin 2008

Préavis no 11/2008 concernant la
demande d'un crédit d'étude pour
l'aménagement et la sécurisation du
chemin des Boulingrins.

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz du 2 juin 2008 présidée par Monsieur Guy Marti, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 11/2008, ouï le rapport des commissions chargées de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 2 abstentions les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Octroyer à la Municipalité le crédit d'étude demandé de CHF 196'000.-
- Encaisser la participation de la commune de Blonay
- Financer cette dépense par la trésorerie courante
- Amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 2 juin 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Guy Marti



La secrétaire


Valérie Wullemmin